

ROYAUME DE BELGIQUE

NUMERO DE PUBLICATION : 1016959A3

SPF ECONOMIE, P.M.E.,  
CLASSES MOYENNES & ENERGIE

NUMERO DE DEPOT : 2004/0184

Classif. Internat. : A41B

Date de délivrance le : 06 Novembre 2007

Office de la Propriété intellectuelle

**Le Ministre de l'Economie,**

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 09 Avril 2004 à 24H00 à l'Office de la Propriété Intellectuelle

**ARRETE :**ARTICLE 1.- Il est délivré à : DUMONT Anne  
Chaussée de Bruxelles 42, B-1490 Court St Etienne(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 20 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : VETEMENT DE TYPE "BODY".

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

**Pour expédition certifiée conforme**Bruxelles, le 06 Novembre 2007  
PAR DELEGATION SPECIALE :  
**DRISQUE S.**  
Conseiller  
**S. DRISQUE**  
Conseiller**.be**

Vêtement de type "body"

La présente invention concerne un vêtement, plus  
particulièrement un sous-vêtement d'une pièce dénommé  
5 communément "body". L'invention est destinée plus  
particulièrement à être appliquée à un body pour bébé.

Ce vêtement recouvre le buste et le ventre en laissant  
généralement libre les pieds. Il comporte également le  
10 plus souvent des manches courtes.

Ce type de vêtement d'une pièce peut être ouvert pour  
l'habillage et le déshabillage du bébé ou pour changer la  
couche-culotte que recouvre la partie basse du body. Dans  
15 ce but il comporte généralement des boutons pression au  
niveau de l'entrejambe solidarisant un pan postérieur et un  
pan antérieur du vêtement.

Le système de fermeture à bouton-pression entraîne une  
20 difficulté de manipulation incontestable pour la personne  
s'occupant du bébé, chaque bouton doit en effet être  
désolidarisé un à un par un geste précis exigeant les deux  
mains. L'emplacement de ces boutons entre les jambes, par  
exemple trois boutons localisés en ligne  
25 perpendiculairement au corps, n'est pas pratique ni  
confortable pour le bébé.

Selon la présente invention, on propose un système de  
fermeture d'un body pour bébé qui surmonte ces  
30 inconvénients.

La fermeture est localisée à un endroit différent et le  
moyen de fermeture est un système à boucles et crochets  
mieux connu sous le nom de Velcro (TM).

Par rapport aux "bodies" de l'art antérieur, la partie postérieure est prolongée pour servir de rabat passant entre les jambes et recouvrant l'abdomen du bébé. A l'extrémité de ce rabat, une bande "Velcro" transversale est prévue pour coopérer avec une bande complémentaire prévue sur la partie antérieure du body, prévue dès lors plus courte que dans l'art antérieur.

L'accès à l'ouverture et la manipulation proprement dite en est grandement simplifiée. Le geste à maîtriser est plus proche de l'ouverture d'une couche-culotte; et localisé à un endroit semblable.

On notera que l'échancrure au niveau des jambes peut être plus prononcée.

L'invention sera mieux comprise à l'examen des dessins en annexe fournis à titre d'exemples uniquement.

La fig. 1 représente d'une part un body selon l'art antérieur et un body selon l'invention. On remarque en la la présence de trois boutons pression 2 qui sont remplacés par une bande Velcro 3 prévu sur un rabat 4.

La fig. 2 représente très schématiquement un patron d'un body selon l'invention. Il n'y a que deux pièces.

Les manches ne sont pas représentées. Les éléments 12 et 13 se rabattent de manière classique pour former les épaules.

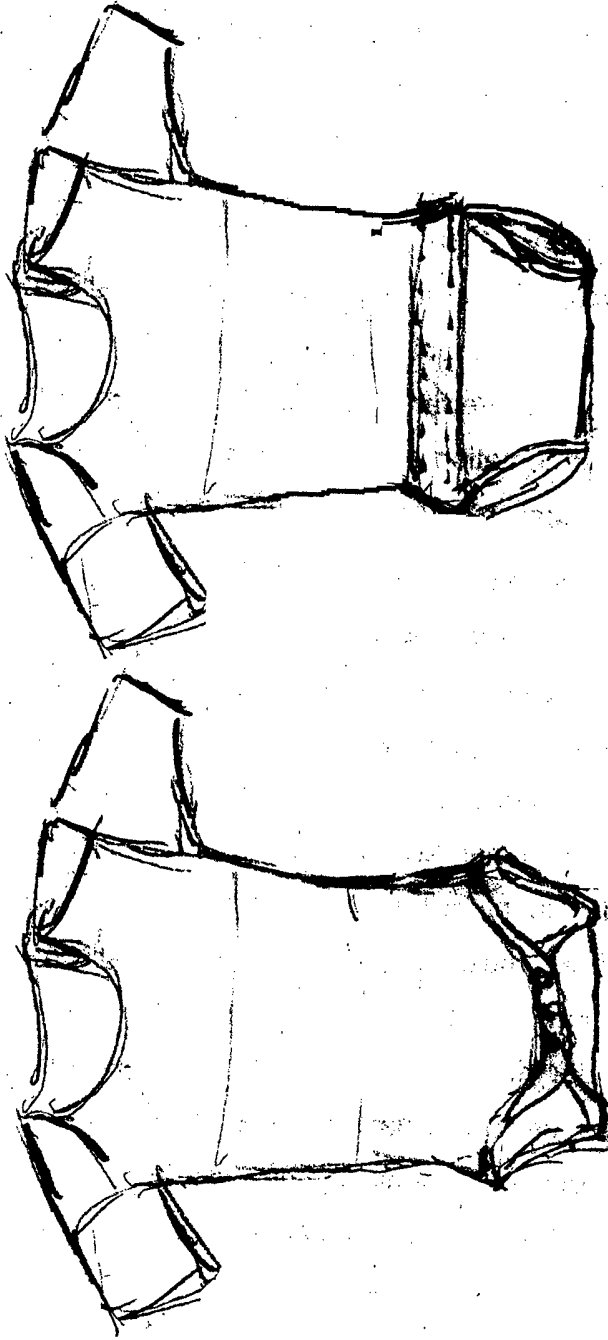
La fig. 2 représente un patron pour un vêtement selon l'invention. La fig. 2a représente la pièce postérieure (arrière) et la figure 2b représente la pièce antérieure. Deux bandes Velco complémentaires 11a 11b sont fixées transversalement aux pans, généralement par couture, pour

pouvoir refermer et fixer le pan antérieur raccourci au pan postérieur rallongé destiné à recouvrir l'abdomen du bébé.

Dans cette figure le pan postérieur comporte un Velcro intérieur (face vers le corps) et le pan postérieur le Velcro complémentaire sur la face extérieure. Il est évident que l'inverse peut être réalisé. On comprendra également que la face "boucles" du Velcro peut se trouver sur l'un ou l'autre pan.

Revendications

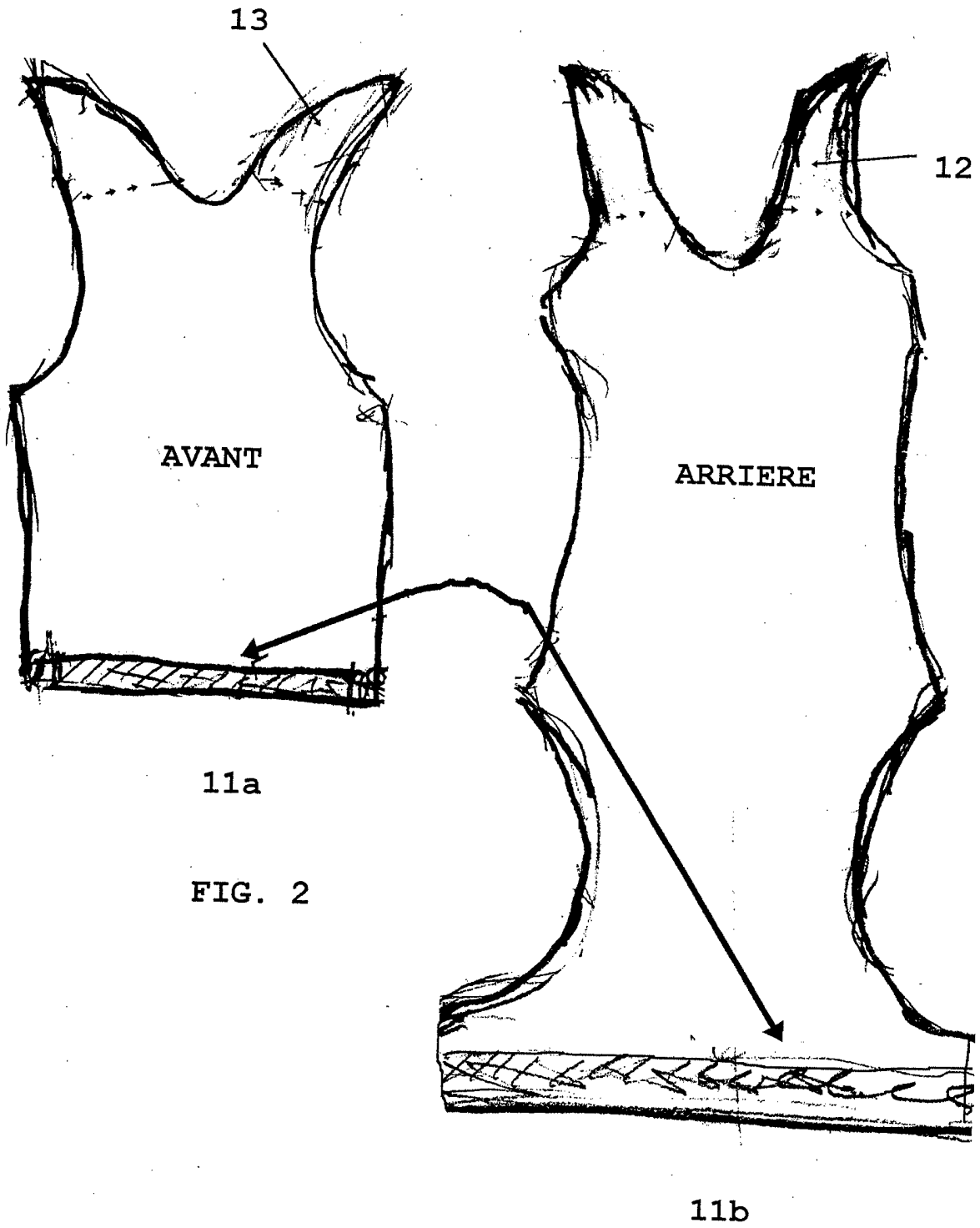
- 1) Vêtement d'une pièce du type "body" comportant une partrie de rabat s'étendant d'un pan postérieur du vêtement, recouvrant la partie postérieure du corps, vers un pan antérieur du vêtement recouvrant la poitrine, les deux pans étant solidarités par un moyen de fermeture de type "boucles-crochets" (Velcro) situé transversalement à hauteur de l'abdomen du bébé.
- 2) Vêtement selon la revendication 1 dans lequel le moyen de fermeture est localisé au niveau de la partie supérieure de l'abdomen du bébé.
- 3) Vêtement selon n'importe laquelle des revendications précédentes dans lequel la largeur de la bande varie entre un et quatre centimètres.
- 4) Vêtement selon n'importe laquelle des revendications précédentes dans lequel la bande Velcro s'étend transversalement sur toute la largeur du vêtement.
- 5) Vêtement selon n'importe laquelle des revendications précédentes destinés à un bébé.



SELON L' INVENTION

ART ANTERIEUR

FIG. 1



AVANT

ARRIERE

11a

11b

FIG. 2

Vêtement de type " body "

Mon invention consiste en un sous-vêtement d'une pièce dénommé "body" qui recouvre le buste et le ventre. Je propose un système de fermeture localisée à hauteur de l'abdomen et constitué par un système à boucles et crochets mieux connu sous le nom velcro.

La partie postérieure est prolongée pour servir de rabat en passant entre les jambes et recouvre l'abdomen.

A l'extrémité de ce rabat, une bande velcro transversale est prévue pour s'accrocher avec la bande complémentaire située sur la partie antérieure du body.



Office européen  
des brevets

**RAPPORT DE RECHERCHE**  
établi en vertu de l'article 21 § 1 et 2  
de la loi belge sur les brevets d'invention  
du 28 mars 1984

Numero de la demande  
nationale

BO 9111  
BE 200400184

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 4 835 795 A (LONON EDWARD M [US]) 6 juin 1989 (1989-06-06) * colonne 1, alinéa 1 *	1,3,5	INV. A41B13/08
A	* colonne 3, ligne 47 - colonne 4, ligne 19; revendications 1,3; figures 8,9 *	4	
Y	US 1 365 653 A (MAY BLANK ELSIE) 18 janvier 1921 (1921-01-18) * colonne 1, ligne 10 - ligne 21 * * colonne 2, ligne 59 - colonne 3, ligne 20; figures 1-3,7 *	1,2,4,5	
Y	US 6 243 871 B1 (FIDLER JODY C [US]) 12 juin 2001 (2001-06-12) * colonne 3, ligne 39 - ligne 44 * * colonne 6, ligne 39 - colonne 9, ligne 27; revendications 1,3; figures 1-5 *	1,2,4,5	
A	US 6 240 561 B1 (MC GINNIS OLIVIA E [US]) 5 juin 2001 (2001-06-05) * colonne 1, ligne 10 - ligne 18 * * colonne 6, alinéa 2 * * colonne 6, ligne 40 - ligne 48 * * colonne 6, ligne 58 - colonne 7, ligne 19; figures 1c,4c1-4c4 *	1,2,5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A41B A41D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
7 mai 2007		Garnier, Françoise	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET BELGE NO.**

BO 9111  
BE 200400184

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

07-05-2007

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4835795	A	06-06-1989	AUCUN	
US 1365653	A	18-01-1921	AUCUN	
US 6243871	B1	12-06-2001	US 2002088046 A1	11-07-2002
US 6240561	B1	05-06-2001	AUCUN	